

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2015-023

Date de convocation : **27 octobre 2015**

Nombre de délégués en exercice : **28**

Nombre de membres présents : **19**

Nombre de membres votants : **19**

L'an deux mille quinze, le **10 novembre** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN D., BLOUIN, BOURDIER, DUBAIN, CHOULET, PERRAUD, MARTIN, ANTOINE, BESSEY, JASSERAND, CARRET, PEDRO, FONTES, JARICOT, GROSSIORD, ANDREYS, LHOPITAL.

Mmes ARDOUIN, BERTHOLAT

Excusé(s) : M. PIEGAY

Secrétaire de séance : M. Andreys

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service du Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône-Sud

Conformément à l'article L2224.5 du CGCT, Monsieur le Président procède à la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public relatif au Syndicat Mixte d'Eau Potable "Rhône-Sud" auquel est adhérent le SIDESOL.

Le Comité Syndical prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public du Syndicat Mixte d'Eau Potable "Rhône-Sud".

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé tous les Membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Daniel JULLIEN

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le*